

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi : Agent d'entretien du domaine public
Intitulé du poste: Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie

Cadre statutaire :

Catégorie C,
Filière technique,
Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux

Mission :

Il participe à l'entretien du réseau routier communal.

Positionnement hiérarchique :

Sous la responsabilité du responsable voirie propreté.

Lieux d'exercice des fonctions :

Territoire de la commune de Bidart

Relations fonctionnelles :

- Relation régulière avec son responsable qui donne les directives pour l'ensemble des activités exercées et échange des informations concernant le service voirie propreté.
- Coopération avec les agents du service propreté pour un travail en transversalité
- Relation plus occasionnelle avec les autres agents du service technique pour l'organisation des festivités et en cas de catastrophe naturelle.
- Relations avec les usagers pour les réclamations et des demandes diverses.

Activités et tâches :

Réaliser des travaux de maçonnerie VRD sur des chantiers de voiries :

- Assurer des travaux de maçonnerie liés à la construction ou à la réfection de routes, voies piétonnes, pistes cyclables, parkings et autres éléments de voirie (bordures, glissières de sécurité, mobilier urbain, trottoirs, caniveaux, etc.).
- Réaliser des revêtements pavés ou dallés ainsi que des ouvrages en béton.
- Poser des bordures et des caniveaux.
- Mettre en place des réseaux (d'assainissement, d'acheminement de l'eau, etc).

Réaliser des travaux d'entretien et de nettoyage du domaine public routier communal :

- Participer au balisage afin d'assurer la sécurité des agents le long du réseau routier.
- Réaliser le fauchage des bords de routes et des chemins en coupant avec la débroussailleuse et/ou en broyant avec l'épareuse (et rassembler l'herbe fauchée).
- Participer au curage des fossés et réaliser l'entretien des talus proches du réseau routier.
- Nettoyer et déboucher les systèmes d'évacuation des eaux présents au bord des réseaux routiers.
- Effectuer le ramassage des déchets présents aux abords du réseau routier communal.
- Exécuter le désherbage des trottoirs goudronnés et de la voirie.
- Identifier les dépôts sauvages (déchets de chantiers) et les nettoyer.
- Réaliser l'élagage des espaces verts en cas de gêne du réseau routier.
- Entretien et réparation du mobilier urbain si besoin.

Assurer l'entretien du revêtement de la chaussée :

- Enlever les éléments encombrants le réseau routier et les amener à la déchetterie.
- Effectuer le ramassage des feuilles en passant la souffleuse et la balayeuse.
- Effectuer un diagnostic des principales dégradations de la voirie et en informer son responsable.
- Reboucher les nids de poule s'ils sont de petite taille (moins de 20cm de diamètre) sinon rendre compte.
- Laver la chaussée avec un dispersant (pour chaussée mouillée) ou un absorbant (pour chaussée sèche).

Effectuer l'entretien et le nettoyage du grand fronton :

- Vider et changer les poubelles.
- Passer la souffleuse dans les gradins pour réunir les déchets sur le sol et les ramasser.
- Passer le désherbant sur les gradins et sur la cancha du grand fronton.
- Nettoyer les systèmes d'évacuation des eaux (récupérer la terre battue et la mettre dans des seaux et la jeter dans les containers).
- Installer les bâches permettant d'occulter les spectacles.
- Entretien la terre battue sur la cancha (passer le filet, boucher les trous, apporter et replacer de la terre battue si nécessaire).

Participer à l'entretien courant, au suivi et au nettoyage de l'outillage de chantier :

- Graisser les engins conformément aux recommandations.
- Nettoyer le camion mis à disposition.

- Laver l'ensemble de l'outillage utilisé.

Activités spécifiques :

Assurer la sécurisation, le marquage horizontal et vertical de voirie
Remplacement d'agents du service voirie en cas de besoin.
Intervenir en cas d'accident ou de catastrophe naturelle (tempête, gelée).

Activités autres :

Participer à l'organisation des festivités (porter et installer les tables et les chaises, les enlever après l'événement).
Assurer le nettoyage des locaux : balayage, nettoyage.

Compétences :**Savoir :**

Connaître les outils et techniques de taille, de tonte et d'élagage.
Connaître les EPI propres à ce poste.
Connaître les techniques manuelles ou mécanisées de balayage et lavage.
Connaître les normes courantes de travaux sur la voie publique.
Connaître les notions du code de la route.
Connaître le fonctionnement des équipements.
Connaître les techniques de signalétiques, de sécurité et de sécurisation de chantier.
Connaître les techniques d'évaluation de la performance du bâti et des travaux (perméabilité, thermographie).
Connaître les techniques de terrassement et fondations.
Connaître la réglementation de la pose de la signalisation routière.

Savoir faire :

Savoir positionner des repères pour les ouvrages à construire.
Savoir procéder au marquage piquetage.
Savoir procéder au repérage des réseaux
Savoir implanter des éléments de voiries (pavés, des dalles, du mobilier urbains, etc.)
Savoir maîtriser les outils de mesure topographique, de terrassement, de surfacage et de réglage pour les revêtements, du petit matériel mécanisé (mini-pelleteuse, marteau-piqueur, bétonnière, etc.), cordeau et bombe pour les traçages.
Savoir nettoyer par balayage manuel ou mécanisé.
Savoir enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants).
Savoir ramasser les feuilles mortes.
Savoir désherber manuellement ou chimiquement la voirie.
Savoir repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics.
Savoir rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur.
Savoir prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif.
Savoir utiliser les produits et matériels d'entretien et de nettoyage des voies et espaces publics.
Savoir désinfecter et entretenir les matériels.
Savoir respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux.
Savoir signaler son intervention par une signalisation.
Savoir ranger les objets déplacés après intervention.

Savoir être :

Être patient.
Être diplomate et respectueux.
Être vigilant.
Avoir l'esprit d'équipe.
Être consciencieux.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Travail à proximité immédiate de la circulation routière
- Travail physique : port de matériel lourd, position debout prolongée, chaleur en été.
- Travail sur des horaires spécifiques en période estivale

Responsabilité d'un budget : non**Formations et qualifications nécessaires :**

Poste accessible aux débutants mais une première expérience dans ce domaine est recommandée.
Permis B, CACES (tractopelle, mini pelle)
Formation signalétique et sécurité

Durée moyenne pour maîtriser le poste : 1 an.

Moyens mis à disposition : Fourgon, broyeur de branche, débroussailleuse, tronçonneuses, souffleuse, taille haie à perche, tronçonneuse à perche, un tracteur, broyeur

Evolution possible du poste : statutaire

Observations de l'agent :

Date :

Signature :